

n° 481

Le Conseil Municipal autorise le Maire à faire exécuter les travaux de reprise au bâtiment  
 de la nouvelle Mairie / Poste:

travaux de reprise

bâtiment Mairie / Poste

- travaux maçonnerie : par l'entreprise CHAIZE

montant HT

14 127,80

montant TTC

16 613,35

- travaux série : par l'entreprise SCREG

montant HT

9 491,50

montant TTC

11 162,00

M/01-9.273 -

et approuvé

par le 20/01/75

Les dépenses seront payées sur le solde dû à l'entreprise Quarino adjudicataire  
 défaillant. Il reste à devoir à l'entreprise Quarino 31 795,37 T. T. T. C. -

Le programme concerné porte le n° 23